



Seul le tourisme respectueux du climat est durable

Les revendications de la CIPRA en matière de tourisme

Le changement climatique place le tourisme alpin face à d'immenses défis: il doit en effet s'adapter au changement climatique tout en réduisant son impact sur le climat. Les domaines stratégiques que sont le transport et l'énergie offrent d'importants potentiels de diminution des émissions de CO₂. Le tourisme est une branche qui bénéficie de nombreuses subventions. En aidant le tourisme, les services publics doivent contribuer à le faire évoluer dans le sens d'une plus grande durabilité. Dans le cadre du débat actuel sur l'évolution de l'activité touristique, les positions dominantes sont celles des grandes sociétés de remontées mécaniques, principalement axées sur le tourisme lié au ski et sur le maintien du statu quo. Mais en ne misant que sur la neige et le ski, on risque de soutenir une forme de tourisme alpin trop intensive en capital, hautement technique et monostructurelle, qui n'est bonne ni pour le climat, ni pour l'environnement.

La CIPRA revendique:

(1) Des destinations touristiques enfin attrayantes et écologiques!

Les transports touristiques, en particulier pour l'accès aux lieux de vacances, sont de loin la principale source d'émissions de CO₂ pour le tourisme alpin. 75 % des émissions de CO₂ sont imputables au transport. La CIPRA demande aux opérateurs touristiques alpins et extra-alpins de proposer enfin des offres touristiques attrayantes, avec une desserte assurée dans des conditions écologiques et une mobilité douce sur le lieu de vacances. Les touristes sont quant à eux invités à profiter des offres existantes.

(2) Des bâtiments efficaces en énergie pour le tourisme!

Les bâtiments touristiques doivent être davantage axés sur l'efficacité énergétique. En altitude notamment, où le brouillard est rare, le soleil peut être utilisé de façon passive pour chauffer les bâtiments, et de façon active pour produire de l'énergie. La CIPRA invite les opérateurs du secteur touristique à se montrer exemplaires lors de la construction et de la rénovation de bâtiments, en se ménageant par ce biais un avantage concurrentiel. Les subventions allouées aux constructions dans le secteur touristique ne doivent être accordées qu'aux bâtiments exemplaires. Il convient également de limiter les résidences secondaires, qui sont nuisibles sur le plan de l'économie régionale, de l'esthétique du paysage et de la politique climatique.

(3) De nouvelles voies pour un tourisme proche de la nature et sans impact sur le climat!

Les communes et les régions doivent regarder la réalité en face. Compte tenu du changement climatique et de ses répercussions, il convient de trouver de nouvelles solutions, notamment à basse altitude, pour réduire la dépendance vis-à-vis du tourisme lié au ski et aux sports d'hiver. Ce changement doit s'opérer en tenant compte de critères durables et compatibles avec le changement climatique.

(4) Pas d'exploitation des glaciers et des zones intactes !

La remontée de la limite des précipitations neigeuses et la présence incertaine de la neige ne doivent pas aboutir à l'aménagement de nouveaux domaines skiables sur les glaciers et dans les zones encore intactes. A ce titre, la CIPRA demande l'interdiction des nouveaux aménagements touristiques sur les glaciers et dans les zones intactes de l'ensemble de l'arc alpin. La pratique introduite récemment de poser des bâches sur les glaciers peut représenter une menace pour le paysage alpin. Il faut donc contrôler l'utilisation de ces dispositifs. La CIPRA demande que les bâches sur glaciers soient soumises à une autorisation et que cette autorisation soit accordée de façon restrictive.

(5) Des subventions touristiques uniquement pour des activités écologiques, durables et neutres pour le climat!

Les subventions accordées au tourisme doivent permettre d'orienter le développement touristique vers les principes de durabilité et de lutte contre le réchauffement climatique. Chaque euro investi dans l'enneigement artificiel renforce la dépendance au tourisme lié au ski et au tourisme d'hiver. En outre, il a été démontré que l'extension de l'enneigement artificiel n'induit pas automatiquement de meilleurs résultats économiques, et qu'elle peut avoir des effets néfastes sur l'environnement. La CIPRA demande par conséquent que les pouvoirs publics renoncent à soutenir financièrement la neige de culture.

Les subventions doivent davantage se concentrer sur des mesures à long terme et viables, qui favorisent le développement touristique tout au long de l'année. La CIPRA demande aux pouvoirs publics d'adopter une approche globale en matière d'aides au tourisme, et de ne distribuer les subventions qu'en vertu de critères de durabilité stricts. Il convient en ce sens de mesurer le rapport coûts-bénéfices, et de prouver que les activités qui bénéficient d'aides sont importantes pour l'économie locale et viables sur le plan économique.

Schaan, février 2011